

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
| « Mesdames, franchissez la barrière ! »Saison 2018-2019 |
|  |  |  |

**Opération « Mesdames, franchissez la barrière ! »**

Saison 2018-2019

**Dossier District**

# Informations générales *(à compléter)*

* Ligue d’appartenance :
* District d’appartenance :
* Porteur(s) du projet au sein du District (Prénom/NOM) :
* Fonction(s)/mission(s) au sein du District :
* Numéro de téléphone :
* Email :
* S’agit-il d’une action de recrutement à l’attention des femmes dirigeantes : Oui Non
* Nombre de participantes à votre action :

# Présentation générale de l’opération

L’opération « Mesdames, franchissez la barrière » est une action fédérale de féminisation dont l’objectif principal est de recruter des femmes dirigeantes.

Pour cette 7ème édition, le format de l’opération évolue. Désormais, les Districts et les clubs peuvent organiser une action de recrutement à l’attention des femmes dirigeantes, et pourront être valorisés. En effet, en cette année de Coupe du Monde Féminine de la FIFA (7 juin - 7 juillet 2019 en France), la FFF valorisera et récompensera les clubs et les Districts lauréats en les invitant sur un match de la compétition. Près de 1 000 billets sont réservés aux lauréats.

**2.1 Principe de l’opération**

* **Au niveau du Club**
	+ Le club organise une action pour lerecrutement de futures femmes dirigeantes, remplit le dossier dédié aux clubs, et l’envoie au District
	+ Quelques exemples d’actions : organiser/s’appuyer sur une manifestation départementale en invitant des femmes à un échange lors d’un moment convivial (pot, un match,..) et les mettre en relation avec des clubs ; proposer une séance de footfitness…
* **Au niveau du District**
	+ Le District recense tous les dossiers relatifs aux actions de recrutement menées au niveau local par les clubs et **désigne 2 clubs lauréats**
	+ Le District organise également une **action au niveau départemental** pour le recrutement de futures femmes dirigeantes, et remplit le dossier présent
* **Au niveau de la Commission Régionale de Féminisation (CRF)**
	+ La CRF recense l’ensemble des dossiers Clubs lauréats (2 par District) et les dossiers Districts
	+ La CRF communique ces dossiers Clubs et Districts à la Ligue du Football Amateur

**2.2 Critères d’éligibilité**

* Les clubs récompensés devront être affiliés à la FFF
* L’action présentée devra avoir été réalisée à minima sur la saison 2018-2019
* Le dossier doit être dûment complété, chaque partie devant être renseignée
* L’évaluation des dossiers reposera sur une grille d’évaluation comprenant des critères qualitatifs et quantitatifs

**2.3 Calendrier**

* **Entre Décembre 2018 et Mars 2019** : le District organise une action de recrutement pour les femmes dirigeantes
* **Fin Mars 2019** : le District réceptionne l’ensemble des dossiers Clubs et désigne 2 clubs lauréats. Parallèlement, le District remplit le dossier présent. Le District enverra donc son dossier et les 2 dossiers Clubs lauréats à la CRF
* **Le 15 Avril 2019 au plus tard** : chaque Commission Régionale de Féminisation envoie à la Ligue du Football Amateur par voie électronique (ctruong@fff.fr) les dossiers Districts et les dossiers Clubs lauréats (2 par District). Tout document annexe fournis sera pris en compte dans l’évaluation des dossiers (utilisation des supports de communication fédéraux, fiches contacts récupérées, photos, articles de presse, etc...)
* **Fin Avril 2019** : Le jury se réunit au siège de la Fédération pour l’évaluation des dossiers, et désigne les clubs et Districts lauréats
* **Entre le 7 Juin et 7 Juillet 2019**: les clubs et Districts lauréats pourront assister à un match de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA

# Descriptif de votre action *(objectif, contenu de l’action, date, lieu et concept de l’événement, nombre de femmes présentes, profil des participantes, etc…)*

# Précisez si des parties prenantes ont contribué au projet *(Ligue, club, collectivité, commissions départementales, partenaires, etc…)*

# Evaluation de l’impact du projet *(bilan, résultats quantitatifs et qualitatifs de l’action, résultats espérés et/ou obtenus, etc…)*

# Axes d’améliorations de l’action

# Autres initiatives menées par le District pour la féminisation de l’encadrement